Dubois (I. Turgot) ; 3. Olivier (A.A.R.) ; 4. Carette et 5. Duthoit (I. Turgot) ; 6. Delporte (T.N.R.), 224 points ; 2. Riquier Robert, 215,75 ; 3. Crescent 211,50 ; 4. Bataille ; 5. Mesure ; 6. Devrèze ; 7. Bonte ; 8. Buinot ; 9. Vandevorde ; 10. Bondt, etc...

LES CARTES DU NOUVEL AN

A l'occasion du renouvellement de l'année, des boîtes sont placées dans la salle d'attente de l'Hôtel des Postes du boulevard Gambetta pour y recevoir les cartes de visites.

IL VOUS EST OFFERT... par la Maison des « 100.000 CHEMISES DE PARIS » un flacon de parfum extra pour tout achat à partir de 50 fr. Toujours les mêmes très bonnes qualités à des prix diminués. SUCCURSALE DE LILLE : 79, Rue Nationale.

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS DE GUERRE. — Il est rappelé aux membres que la fête enfantine aura lieu le dimanche 10 janvier dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice. L'inscription des enfants continuera jusqu'au 30 décembre inclus, de 15 h. 30 à 20 h. Se munir du carnet de cotisation et du livret de mariage.

ETAT CIVIL

Naissances : Marcelle Thieren, rue du Parc, 54 ; cour Vaissier, 1 ; Denis De Wyndt, rue du Moulin, 148 ; Marie-Thérèse Clarisse, rue Bernard-Palissy, 3 ; Serge Baltus, Grande-Rue, cour Vandendorpe, 8.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Décès : Flore Leblanc, 67 ans, rue Pauvrée, 35 bis ; Elise Roussel, veuve Valleys, 72 ans, rue Ma Campagne, 64.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306 3028

WATTRELOS

Vélo disparu. — M. G. Balckaen, de Dottignies (B.), avait déposé son vélo contre un estaminet de la rue Carnot, chez M. Vestraete. A sa sortie il constata sa disparition. La gendarmerie enquête.

CROIX

MORT DE M. Ernest LEVEAUX, Vice-Président de la Société de Secours Mutuels « Saint-Pierre »

Tous les Croisiens apprendront avec regret la mort, survenue à Mouvaux, de M. Ernest Leveaux, à l'âge de 78 ans.

Homme très énergique et d'une grande bonté, M. Ernest Leveaux se devoua sans compter aux œuvres sociales. La Société de Secours Mutuels Saint-Pierre ne tarda pas à reconnaître ses qualités, maîtresses et le nomma Vice-président. Il faisait également partie de l'Union Mutuelle Croisienne était Médaille d'Honneur du Travail de la Maison Browaeys-Degeyter, de Roubaix. Le Comité libre de Croix, l'absorba, lui aussi, une partie de son activité.

Ses funérailles auront lieu mardi 29, à 10 h. en l'Eglise Saint-Germain. Assemblée à la maison mortuaire, 1, rue Jeanne-d'Arc, à Mouvaux, à 9 heures 45.

L'inhumation se fera au Cimetière de Croix le même jour à 15 heures.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « SAINT-PIERRE » A FÊTÉ SON XXXVe ANNIVERSAIRE

La société de secours mutuels « Saint-Pierre » a fêté hier le XXXVe anniversaire de sa fondation.

Le Comité s'est réuni à 10 heures, au siège, café « Saint-Pierre », à Croix, sous la présidence de M. Pierre Polleveys.

Il s'est ensuite rendu à l'église Saint-Pierre, où une messe fut célébrée en l'honneur des membres défunts de l'Association.

Après quoi, il est allé fleurir les tombes de MM. Ruche, président fondateur et Masquelin, trésorier.

A 14 heures, un banquet était servi au café « Saint-Pierre », sous la présidence de M. Polleveys. Autour du président, on remarquait la présence de MM. Degand, président de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix, Lannoy et leurs cantons ; Duquesnoy, vice-président ; Mesplomb, trésorier ; Roupain, président de la Musique Municipale ; Bouttemy, président de l'Union Chorale; Quinson, secrétaire de la société de secours mutuels « Saint-Martin » ; Béraud, président de la Fanfare de trompettes « La Renaissance ».

Au dessert, MM. Polleveys, Quinson, Bouttemy et Degand, prirent la parole.

WASQUEHAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

L'important groupement des Médaillés du travail de Wasquehal a tenu hier dimanche, à 16 h. 30, au siège, café de l'écluse, son assemblée générale trimestrielle, sous la présidence de M. Choquenet, son vénéré président, entouré de MM. Albert Lemaire, Alfred Alexandre, André Schweitzer et des membres de la commission.

Préalablement, le comité s'est réuni à 15 h. 30, présidé par M. Alfred Alexandre, vice-président.

En séance plénière, M. Lemaire donna lecture du compte rendu de la réunion précédente qui prévoyait surtout l'application des décisions du Congrès de Dunkerque. On passe ensuite à l'étude de plusieurs questions importantes d'ordre de secours et sur l'application de ceux-ci aux sociétaires.

En raison de la mauvaise crise que nous traversons, le président fait connaître à ses camarades que l'organisation des secours pourra être modifiée à bref délai et pour une période indéterminée.

Il est ensuite question des visites à prévoir pour le recrutement des membres honoraires. M. Choquenet adresse un appel à l'assemblée pour que les médaillés du travail comprennent l'obligation qu'il y a de porter la décoration principalement pour les réunions, assemblées et cérémonies de tous genre. Cette décoration ne doit pas être considérée comme un insigne ordinaire de société, mais bien au contraire une distinction légale que le gouvernement accorde aux vieux travailleurs comptant au moins trente ans de bons et loyaux services dans le même établissement.

Le président donna ensuite quelques détails sur le projet de loi actuellement soumis à la Chambre et dont la section de Wasquehal avait adressé une pétition à M. Laval, président du Conseil. Cette pétition vise l'attribution d'une pension annuelle aux médaillés du travail au même titre que les médaillés militaires.

Après l'étude de questions diverses, la réunion se termine par le tirage d'une brillante tombola.

FLERS-BREUCQ

MORT DU VICE-DOYEN DE LA « MUTUELLE DU BREUCQ »

C'est à son domicile que vient de mourir, à l'âge de 77 ans, M. Eugène Laurent, administrateur et vice-doyen de « La Mutuelle du Breucq », titulaire des mention honorable et médaille de bronze de la Mutualité française. Il était également titulaire des médailles d'argent et vermeil du Travail pour 50 ans de bons et loyaux services aux Etablissements Wibaux, de Flers-Breucq.

Ses funérailles auront lieu mardi 29 décembre à l'Eglise du Sacré-Cœur, au Sart.

Tous les membres de la Société de Secours Mutuels « La Mutuelle », sont priés de se rendre libre pour assister en corps aux funérailles du regretté vice-doyen. Rassemblement à la Maison mortuaire (établissements Wibaux), à 8 h. 30. Drapeau et insigne.

ANNAPPES

La Noël chez les A. C. — Dimanche dernier, la Société des Anciens Combattants et Anciens militaires, organisait, à son siège « A la Maison Commune », sa traditionnelle Fête de Noël, pour les enfants de ses sociétaires. Un bel arbre de Noël illuminé et chargé de jouets, ornait la pièce.

M. Frédéric Descamps, le dévoué président dit aux enfants toute la joie qu'il éprouvait d'être parmi eux pour présider cette belle fête de famille. Il félicita les membres du Comité pour leur activité inlassable. Il salua ensuite toutes les familles des A.C.

A la fin de son discours, le Vieux Père Noël fait son entrée : il félicite le président et ses collaborateurs de leur dévouement. Il a un mot aimable pour tous les enfants. La distribution des coquilles, oranges, jouets s'effectue sous sa présidence.

Après cette magnifique fête, la réunion trimestrielle eut lieu. MM. Descamps, Tilleffry, Desobry et Marga donnèrent tour à tour des renseignements précieux aux sociétaires, différents sujets y furent traités : Carte du Combattant, Prisonnier de Guerre, Caisse Autonome, etc... M. Marga, l'actif trésorier, rappela de nouveau aux membres qu'il était toujours entièrement à leur disposition pour toutes explications et démarches pour acquérir leurs droits.

HESITATION

bien naturelle, puisque vous tenez à offrir quelque chose qui plaise..., qui dénote votre bon goût.

Nous nous permettons de vous donner un conseil : offrez un cadeau « FERM'VIT'ECLAIR » : portefeuilles, serviettes, étuis à clefs, étuis à cigarettes ou porte-billets.

Vous ferez sûrement plaisir et on saura apprécier le bon goût de votre choix.

Les articles « FERM'VIT'ECLAIR » sont en vente dans toutes les bonnes maisons vendant la maroquinerie. Exigez la marque de garantie « FERM'VIT'ECLAIR ». Ils sont fabriqués par A. LAMARTHE, 12, rue Charlot, PARIS (3e).

Ces produits, ainsi que l'achat chaque année de cent vaches hollandaises, occasionnant une dépense de près d'un million. A présent, ces achats, ainsi que le bétail, sont payés apr la Sauvegarde, ce qui explique, depuis deux exercices, la diminution de près d'un million du crédit de la Ferme de la Bourgogne.

Art. 39. — Assurances sociales. Remboursement des honoraires médicaux et chirurgicaux, 80.000 fr. Est nouveau pour les raisons indiquées plus haut au chapitre Recettes.

Les autres articles sont d'ordre courant et les quelques modifications sont dues au mouvement de service.

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Article 49 : 905.895 fr. ; Article 51 : 2.800.000 fr.

Ces crédits se rapportent aux immeubles de l'avenue de la Gare. Une recette de 3.700.000 francs est prévue au présent budget ; c'est avec ce crédit que nous formons les articles 48 et 50, lesquels serviront à rembourser la première annuité d'emprunt s'élevant à 905.895 fr. et les derniers travaux qui seront exécutés en 1932.

Dan sa séance du 25 septembre 1931, la Commission administrative arrête les prévisions énoncées et décide d'adresser le présent budget à l'avis du Conseil municipal.

ET CELUI DU SERVICE VICINAL

M. le Préfet du Nord met le Conseil municipal de Tourcoing en demeure de voter le budget du service vicinal pour 1932, présenté par M. l'Ingénieur en chef du service vicinal, ce budget s'établit comme suit :

RECETTES

1 centime et demi pour les chemins vicinaux de toutes catégories, 40.917 fr.

DEPENSES

Entretien des chemins vicinaux ordinaires, 363 fr. ; Contingente affectés aux chemins de grande communication et d'intérêts commun, 28.756 fr. ; Contribution pour le personnel du service vicinal, 11.798 fr. Total : 40.917 fr.

Ces prévisions n'ayant fait l'objet d'aucune remarque de la part de la Commission des finances à qui elles ont été soumises, le Conseil a pris la délibération réglementaire suivante :

Adopte les propositions présentées par les ingénieur du service vicinal, relativement aux contingents pour les chemins de grande communication et d'intérêt commun ;

Vote l'inscription au budget de la commune des recettes et crédite nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1932, le tout conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux qui composent le budget ;

Décide que cee prévisions seront intégralement incorporés au budget de la ville pour 1932 qui sera soumis au Conseil municipal.

UN AUTOBUS BELGE ÉCRASE UNE AUTO, RUE DE ROUBAIX

Le chapitre des autobus belges n'est pas près détre clos. Hier encore, l'un d'eux a fait parer de lui. Vers 19 h. 45, dans la rue de Rouhaix, un autocar servant au transport des ouvriers belges, appartenant à M. Dumortier, garagiste à Poperinghe (Belgique), piloté par le chauffeur André Depuydt, âgé de 22 ans, domicilié n. 40, rue de la Gare, à Poperinghe eutvait à vide la dite rue. En face du n. 116, le lourd véhicule qui zigzaguait singulièrement, alla accrocher et bousculer une automobile en station le long du trottoir et appartenant à M. Honoré Guillaum, 2, ru du Moulin-Tonton, à Tourcoing. L'automobile de M. Honoré Guillaume a subi de très gravee dégâts matériels. L'autobus s'en tire sans grand dommage. Quant à son chauffeur, qui était en visible état d'ébriété, il a été gratifié d'un procée-verbal pour ivresse manifeste.

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

QUI A CASSÉ LE CARREAU ?

M. Henri Debrée, 31 ans, cabaretier exploitant un établissement, 95 chaussée Watt (boulevard Industriel), a constaté dimanche matin, en ouvrant son débit qu'on avait au cours de la nuit brisé la glace de sa devanture, d'une valeur de 80 francs.

M. Debrée n'a rien entendu. Il a déposé une plainte en bris de clôture au commissariat du 4e arrondissement.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR

Les préposés des douanes ont arrêté le nommé David Gaston, 30 ans, demeurant à Roubaix, 68, rue de Blanchemaille, qui tentait d'introduire en territoire français un chien de forte race destiné à la contrebande du tabac.

Il a été remis à la gendarmerie de Tourcoing et déféré au parquet de Lille.

TROIS ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX FRANCS

Trois accidents du travail ont eu lieu dans les Etablissements Lorthiois frères, à la gare des Francs.

Octave Léandre, âgé de 51 ans, ouvrier mécanicien, demeurant 17, rue des Villas, à Wattrelos, a reçu un éclat métallique dans l'œil gauche ; C. Billet, âgé de 33 ans, homme de peine, domicilié à Linselles, rue de Tourcoing, a été blessé à la main gauche en nettoyant une machine. Enfin, Henri Deprost, 60 ans, magasinier, demeurant à Mouvaux, 10, rue Turgot, a fait une glissade et est tombé en arrière sur le dos, gagnant une contusion très douloureuse dans la région thoracique gauche.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le syndicat professionnel des Cheminots de Tourcoing a tenu, rue de Tournai, son assemblée générale à 10 heures, sous la présidence de M. A. Tellier, secrétaire, assisté de MM. Jisseau, Putman, Dehennuynck, du Comité.

Le président souhaita la bienvenue aux nouveaux adhérents et excusa plusieurs personnalitée.

Il indiqua que les effectifs augmentent avec régularité chaque mois, ce qui fait bien augurer de l'avenir. Il réclama des membres une grande activité de propagande individuelle.

M. Jisseau, trésorier, mit en lumière la situation de la trésorerie qui est en forme excellente.

On envisagea ensuite la façon de venir en aide aux chômeurs des syndicats libres de Tourcoing. Un appel sera lancé

L'assemblée ratifia ensuite la nomination de MM. Sébille comme conseiller du réseau et Dekeuninck comme administrateur.

La séance se termina par une brillante tombole.

EN FAVEUR DE LA CAMPAGNE ANTITUBERCULEUSE

Le jazz de l'Egalité, dirigé par M. Peckhire, offrira comme tous les ans une matinée et soirée dansantes au profit de la caisse locale de préservation antituberculeuse. Cette fête de famille aura lieu le 3 janvier, à 16 h. 30, salle municipale du Gymnase, rue de Gand.

Le prix est fixé à 2 fr. Des cartes sont en vente chez M. Potier, 105, boulevard de l'Egalité et à la porte du Gymnase.

LE CONCERT DE GALA DES FIFRES SCOLAIRES ET DE L'HARMONIE DES AMICALES

Hier, à 15 heures, ainsi que nous l'avons annoncé a eu lieu la matinée de gala offerte à la salle des fêtes de la place Saint-Jacques par les Fifres Scolaires et l'Harmonie des Amicales laïques de Tourcoing.

La salle était comble. Remarqués : MM. Inghels, maire ; les adjoints et de nombreux conseillers municipaux; Mme Robbe; MM. Charlier, inspecteur primaire; Jérôme, chef du Bureau des Ecoles ; Moulin, administrateur des Hospices, etc...

Les Fifres et l'Harmonie jouèrent Vers l'Idéal (Doyen), Valse frivole (Delmas), Merle Blanc (Damerie) et plusieurs autres morceaux bien choisis. Le public fit une ovation à nos deux charmantes sociétés laïques si populaires dans notre région.

Puis on applaudit M. Gaston Dugardin comique de genre, lauréat 1930-1931 ; Paul Blanoquart, basse prix d'excellence 1930-31, dans la Flûte Enchantée (Mozart) et « Novembre » (Trémissot) ; Mme Charlys, diseuse de variétés, dans son répertoire ; Victor Klyaert, baryton, lauréat de 1930-31, dans la Traviata (Verdi) et la Mascotte (Audran) ; J. Dubois, comique troupier, grand prix de la ville de Roubaix 1931, dans son répertoire ; Loriot, comique militaire de la section artistique de l'Amicale Pierre de Roubaix, 1er prix au concours d'opérette et comédie 1931.

A l'issue du concert, eut lieu une loterie gratuit et un bal, avec le concours des Gais Lurons, orchestre-jazz.

Sociétés et Comités

FEDERATION AMICALE DES COMBATTANTS. — **Mutuelle retraite, versements pour le 1er trimestre 1932.** — Les versements pour le 1er trimestre 1932 seront reçus au siège, 43 rue du Hazé, les lundi 28, mardi 29 mercredi 30 et jeudi 31 décembre ; les lundi 4 mardi 5, mercredi 6 janvier 1932 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. — Pour éviter l'encombrement, les adherents sont priés de ne pas attendre les derniers jours pour se mettre en règle.

Avis très importants à tous les adhérents. Cotisations 1932. — Le Bureau de la Fédération informe les adhérents que les cotisations pour l'année 1932 seront perçues de la manière suivante : Pendant les mois de janvier et fevrier, aux permanences tenues par les groupes et au siège de la Fédération.

Pendant le mois de mars, au siege de la Fédération seulement.

A partir du mois d'avril, aucune cotisation ne sera reçue au siège de la Fédération. Elles seront perçues à domicile par les soins de plusieurs membres de la Fédération, porteurs d'une autorisation spéciale signée du président M. Pierre Tiberghien et du trésorier, M. Jules Delneufcourt.

Tous les membres de la Fédération : Combattants, Mutilés, Remplaçants, A.A.O., peuvent payer leur cotisation aux permanences organisées par les groupes de quartiers, il est toutefois recommandé aux Mutilés de passer au siège mettre leur carnet noir à jour.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CARABINIERS DU CENTRE. — Le concours de tir organisé par les Carabiniers du Centre au bénéfice du Comité local pour la lutte contre la tuberculose, touche à sa fin. Que les retardataires se pressent, il y a encore de belle places à prendre dans les trois catégories.

Il est rappelé que ce concours est public, il n'est pas nécessaire de faire partie d'une société pour y participer. Et avec le classement pratique aux Carabiniers du Centre, si appliqué à ce concours, les moindres tireurs peuvent espérer de se voir classés tout aussi bien que les as du tir.

Aujourd'hui lundi de 11 à 13 h. et de 15 à 20 heures, demain mardi 29 mercredi 30 et jeudi 31, de 17 h. 30 à 20 h. Sont les dernières séances du concours, qui se terminera le jeudi 31 décembre à 20 heures. Immédiatement après la clôture prononcée il sera procédé publiquement au siège Café de l'Hôtel de Ville, au tirage des numéros qui serviront au classement et au barrage de la troisième catégorie (dite bonne chance). Tous les tireurs sont invités à y assister.

Tir. — Challenge E. Tiberghien-Dassonville. — Le Tir National de Tourcoing enlève de justesse ce challenge cette année à égalité de points avec l'Amicale Colbert.

Le barrage international a dû être appliqué pour désigner le vainqueur. Voici les résultats de deux équipes classées en tête.

T.N.T., 259 points, 30 balles, 24 visuels, quatorze dix. — A.C., 259 points, 30 balles, 24 visuels, dix dix.

ETAT CIVIL

Naissance : Claudette Mangin, rue des Piats 225.

Décès : Joseph Verhaeghe, 28 ans, charretier époux Yvonne Duthéy, rue Nationale 152. — Laure Mas, 41 ans, épouse Emile Frelier, Avenue Albert, 1er 20. — Cordule Parent, 80 ans, veuve Emile Bourgeois, rue des Carliers 127. — Henri Sombaert, 80 ans, époux Sidonie Delcroix, rue Ingres 66. — Michel Lahousse, 2 mois, rue de Cassel 18.

HALLUIN

ÉTANT IVRE, UN EXPULSÉ S'EST RENDU AUX GENDARMES

AYANT A PURGER TROIS ANS DE PRISON, IL A ÉTÉ ARRÊTÉ

Samedi soir, vers 20 heures, un homme en état d'ivresse se présentait au bureau de la gendarmerie, disant qu'il était un expulsé.

Il s'agissait d'un sieur Jean Rappé, 50 ans, demeurant place d'Armes, à Menin. En effet, il était bien l'objet d'un arrêté d'expulsion, datant de près de trente ans déjà.

M. le maréchal des logis-chef Hanocq, en compulsant le bulletin de police criminelle, retrouva la trace de l'ivrogne, qui avait été condamné par défaut en 1930 à trois ans de prison, pour vol et infraction à un arrêté d'expulsion.

Devant ce fait, le sieur Rappé fut mis en état d'arrestation et incarcéré.

Hier matin, dégrisé, il reconnut les faits qui lui étaient reprochés.

L'expulsé voleur ne travaillait que rarement et vivait séparé de sa femme.

Il a été conduit à Lille hier matin, pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

LA FÊTE DU GROUPEMENT DES « AMIS DES ECOLES LAIQUES »

Cette fête, organisée au profit des œuvres postscolaires d'Halluin, qui eut lieu samedi soir, salle du Foyer de la Paix, obtint un très grand succès. Il y eut grande affluence et une animation extraordinaire ne cessa de régner. Nous avons noté la présence de MM. Polydor Stock, Léon Vanderwalle, délégués cantonaux ; Jules Nollet, président du groupement des « Amis des Ecoles laïques » et la plupart des membres du personnel enseignant de la ville.

Une mention particulière pour l'orchestre jazz Nadmarvan, dirigé par M. Marcel Vandewattyn, premier prix de conservatoire de Tourcoing.

Une tombola gratuite fut tirée. En voici les numéros gagnants :

1521	1688	1913	957	2903	1615	992
1876	572	1653	575	31	1763	2918
3332	1161	1114	121	397	3342	2529
371	626	3323	1402	2554	333	1341
1392	702	1379	1670	3576	3109	506
3085	2429	60	277	2346	563	200
3139	536	10	3290	411	1583	1339
97	2675	913	3143	3419	1310	2349
657	824	1058	691	3596	2373	94
376	1342	1905	3372	3702	3715	225
2526	1504	3325	914	3133	1305	764
964	908	1738	1487	471	3716	3316
1594	795	3053	1346	731	431	3230
3121	3090	1890				

Les lots sont à réclamer au Café du Centre, tenu par M. Wanquez, rue de la Gare. Les lots non réclamés au 15 janvier 1932 restent acquis au groupement.

MOUVAUX

Combattants républicains. — A l'occasion de le Noël une charmante réunion eut lieu au siège vendredi 25 décembre à 16 h.

Après une brève allocution du président et quelques renseignements utiles, donnés par le secrétaire, l'heure n'étant pas aux discours, une tombola fut tirée au profit des petits. Tandis que les heureux gagnants emportaient leurs superbes lots, chacun des cinquante enfants présents reçut un magnifique déjeuner et deux gâteaux.

Pour ne pas faire de jaloux les parents participèrent également au tirage au sort de 40 lots, dons des nombreuses personnes qui s'intéressent tout spécialement à notre groupe et auxquelles nous renouvelons, ici, nos meilleurs remerciements.

E somme, belle réunion qui prouve la vitalité de notre section de plus en plus prospère.

RONCQ

LES SAPEURS-POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE-BARBE

La subdivision des sapeurs-pompiers de Roncq a fêté la Sainte-Barbe, en un banquet qui eut lieu samedi, à 20 h., au café Lava-Gilles.

A la table d'honneur, avaient pris place : MM. Jules Cornard, maire de Roncq ; Jules Houzet, lieutenant, commandant la subdivision ; Henri Beuviet, sous-lieutenant ; Georges Leconte, de la Fanfare du Blanc-Four ; Honoré Vandevondèle, moniteur-chef de la « Jeunesse Roncquoise », etc...

Au nom de la subdivision, M. Vincent Gilles, sergent-major, remit une belle coupe-souvenir aux officiers de la Compagnie. Il présenta les félicitations des sapeurs à M. Jules Houzet, qui a reçu, le jour de Noël, la médaille d'honneur de l'Assistance publique, comme administrateur du Bureau de Bienfaisance.

Le repas commença ensuite et se passa à la satisfaction de tous les convives.

Au dessert, M. Jules Houzet, lieutenant, prit la parole. Il remercia M. Jules Cornard, maire, de sa présence, et remercia également les autres invités et aussi les sapeurs-pompiers pour le cadeau offert.

M. Jules Cornard, maire, au nom de l'administration municipale, se dit heureux de se trouver parmi les pompiers de Roncq. Il rendit hommage à leur dévouement et les assura de la bienveillance de la municipalité qui examinera toujours favorablement les justes revendications de la subdivision des sapeurs-pompiers. — Il félicita le lieutenant Houzet de sa distinction au titre de l'Assistance publique et, en terminant, leva son verre à la santé du corps des sapeurs-pompiers.

Au nom de la Fanfare du Blanc-Four, M. Georges Leconte apporte le salut de sa Société.

Le lieutenant Beuvlet est heureux de remercier les sapeurs pour leur dévouement et leur attitude pendant les exercices. Il parla du bon fonctionnement et de la bonne marche de la subdivision. Il remercia pour le cadeau reçu et adressa à M. Cornard, maire, ses remerciemenis pour ses bonnes paroles à l'égard de la subdivision.

Il proposa un « vivat » en l'honneur des invités et termina en faisant l'éloge du lieutenant Houzet, depuis 25 ans pompier, et pour sa médaille au titre de l'Assistance publique pour 30 ans de présence au Bureau de Bienfaisance.

La soirée se termina par des chansons ; se firent particulièrement applaudir : les sapeurs Arthur Vanryssel et Camille Behagel, le caporal-fourrier Albert Gilles et M. Honoré Vand vondèle. — La fête fut très réussie et se passa dans la plus granche gaieté.

EN BELGIQUE

TOURNAI

DISTINCTION HONORIFIQUE

Le Gouvernement vient d'adresser à l'Administration communale de Tournai pour être remis à l'intéressé, le diplôme de la Médaille Civique de Première classe qui a été décernée par arrêté Royal du 21 juillet dernier à M. H. Lentr, médecin associé au Service Sanitaire de l'Assistance publique

NOMINATION DANS L'ARMEE

M. Jean Verdonc, de Tournai, appartenant à la 75e Promotion à l'Ecole Militaire belge vient d'être nommé sous-lieutenant au 10e Régiment de ligne

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 26 DÉCEMBRE

Vol. — Un détenu, Voet Pierre, journalier à Wattrelos, de passage à Esquelmpuis, pénétra à l'aide d'effraction dans la propriété de M. Vandeveide Gustave et y déroba 6 canards. Il est condamné à 3 mois de prison. Plusieurs autres affaires inscrites au rôle de ce jour ont abouti soit à des acquittements soit à des remises.

MARCHÉ DU 26 DÉCEMBRE

Pommes de terre, 35 à 50 fr. les 100 kilos; Beurre frais, 20 à 21 fr. le kilo ; Œufs, 12 à 17 fr. les 26 ; Poules, 8.50 à 9 fr. le k. ; Poulets, 9 à 10 fr. le k. ; Lapins, 7.50 à 8 fr. le kilo ; Pigeons, 9.50 à 10 fr. la coupis

SPECTACLES et CONCERTS

A TOURCOING

TÉLÉ 2-81 **OLYMPIA** RUE HOUCHARD
Matinée à 3 h., soirée à 7 h. 30
LE JUIF POLONAIS
avec HARRY - BAUR
RIVE GAUCHE
avec Meg Lemonier et Henri Garat
DANCING de 3 à 11 h., 2 JAZZ

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Alhambra. — 20 h. 30 : « Le Roi ».
Famille. — Permanent : 10 h. 30 à 19 h. ; soir : 20 h. 30 : « Mistigri ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 30 : « Capitaine Crochet ».
Gaméo. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : « Son Altesse l'Amour ».
Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : « Les cinq gentlemen maudits ».
Union. — 20 h. : « Le Fou chantant » avec chants.

LILLE

UNE LACHE AGRESSION RUE DE TOURNAI

M. Charles Goëthals, 28 ans, demeurant 13, rue Bourjembois, a porté plainte dimanche, vers la fin de la matinée, pour une agression nocturne dont il avait été victime la veille dans les circonstances suivantes :

M. Goëthals retournait en auto chez lui samedi, vers 23 h. Il était arrivé à l'extrémité de la rue de Tourtiat, lorsqu'il vit, arrêtés devant sa voiture et barrant la chaussée, deux hommes qui paraissaient discuter.

La trompe de l'auto fonctionna, mais les inconnus ne se dérangèrent pas. Aussi, M. Goëthals prit-il le parti de stopper et de descendre de voiture pour demander ce que cela voulait dire. Mais, il était à peine descendu de son auto que les deux inconnus se précipitaient sur lui et le rouèrent de coups.

La scène dura une minute. Puis, satisfaits probablement de leur acte, les agresseurs de M. Goëthals prirent la fuite et disparurent dans la nuit, du côté de l'emplacement des remparts démantelés.

M. Goëthals n'a pas été volé. Contusionné, il rentra chez lui et vint dimanche, porter plainte contre inconnu.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DES 8e, 208e, 73e DE LIGNE

Les Anciens des 8e, 208e, 73e R. I., ont tenu dimanche leur assemblée générale, sous la présidence de M. le docteur Camille Douvrin, leur président. Au bureau on remarquait en outre MM. A. May, vice-président ; Delemarre, secrétaire ; Guermonprez, trésorier.

On procéda d'abord à la lecture du rapport moral et du rapport financier, adoptés à l'unanimité, puis M. Douvrin remit la croix de la Légion d'honneur à M. le lieutenant Désiré Herpin, administrateur du groupement, lui remettant ensuite un superbe souvenir.

M. A. May exprima ensuite au président les souhaits de la société. M. Douvrin remercia et termina en félicitant M. Christiaëns, administrateur, de ses récentes élections comme président de l'Union Lilloise du Commerce et de la Petite Industrie ; comme juge au tribunal de Commerce, et comme président des groupements commerciaux de la région du Nord.

PETITES NOUVELLES

Vol d'outils. — On a volé pour 200 fr. d'outils à M. J.-B. Dubar, dépanneur, 11, place Fernig, à Lille, alors que M. Dubar, travaillait à remettre une auto en marche. Plainte contre inconnu.

Début d'incendie. — A 14 h., un début d'incendie s'est produit à la Taverne Universelle. Une lampe à alcool avait mis le feu à des rideaux, par suite de la distraction d'une femme de chambre. Cet incendie a été éteint avec deux seaux d'eau. Les pompiers n'ont pas dû être appelés.

Collision. — A 12 h. 50, angle de la Grand'Place et de la rue Nationale, l'auto de M. Bacquet, 41, boulevard de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul a été tamponnée par le tramway M, alors qu'elle s'était arrêtée au passage clouté, sur l'ordre d'un agent à la circulation. Dégâts légers.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 26 DÉCEMBRE

Vols. — Un jeune porteur de télégrammes ayant laissé son vélo à la porte d'une maison du boulevard de la Liberté, à Lille, ce vélo fut dérobé par Jacques Guemin, cordonnier, sans domicile fixe, lequel chargea Henri Sinnaeve, son ami, de le vendre. Celui-ci abandonna ce vélo près du pont de la Citadelle. Ils ont été condamnés trois mois de prison.

— Boreana Kuctova, femme de chambre, est condamnée à six mois de prison (Me Peltier), pour avoir dérobé différents objets dans diverses maisons où elle fut en service.

Coups. — Misla Stylianan, 25 ans manœuvre à Lille, est condamné à trois mois, avec sursis (Me Peltier) pour avoir frappé un de ses camarades, qui, en plaisanterie, a, au cours d'une partie de cartes, avait caché une certaine somme d'argent lui appartenant.

— Michel Levesque garçon de café Henri Vermersch, colporteur, et Henri Sinnaeve, mécanicien, sont condamnés à 1 an de prison et 5 ans d'interdiction de séjour, pour avoir frappé Ildephonse Boulangé, qui se trouvait près de la Gare, à Lille, et pour lui avoir pris son portemonnaie qui contenait 70 francs.

— René Pluquin, 30 ans, mécanicien et Maurice Derache, manœuvre, étaient poursuivis pour avoir dérobé à des porteurs, des sacs distribués en faveur des A. Deslieurs. Pluquin était accusé en outre d'avoir menacé ces porteurs et Derache d'avoir braqué son revolver sur l'un d'eux. Ils sont acquittés (Me Léry).

Infractions à un arrêté d'expulsion — Robert Boitte, 266 ans, manœuvre, est condamné à deux mois de prison.

ARMENTIÈRES

LE NOËL DES DÉSHÉRITÉS

Comme nous l'avons annonce, de bonnes gens ont pensé aux enfants pauvres des chômeurs et ils ont envoyé des dons qui ont permis de mettre un peu de joie dans le cœur des petites victimes de la crise économique.

Mais il y a pis encore que ces petits malheureux. Il y a les enfants anormaux qui vivent séparés de leurs parents dans les asiles d'aliénés. Les enfants des chômeurs peuvent encore recevoir des caresses de leurs parents, s'ils n'ont pas de coquilles, mais les anormaux des asiles n'ont pas de mère pour les caresser.

Mais si une mère ne peut être remplacée, cela ne veut pas dire que ceux et celles qui ont la charge d'élever ces petits infortunés ne sont pas sensibles à leur malheur, bien au contraire.

M. le Directeur de l'Asile et le personnel affecté à la surveillance et à leur entretien avaient essayé de faire naître un peu de joie dans les cœurs de petits infirmes au cerveau assombri. Jeudi après-midi un bel arbre de Noël leur avait été préparé. Le sapin était orné de jouets et éclaire de lampes. Des friandises furent distribuées et une gamine vint réciter un conte de Noël. Un chœur fut ensuite chanté par tous les enfants.

La Commission Administrative assistait à la fête.

DISTRIBUTION DE FRIANDISES AUX PETITS ENFANTS DES CHOMEURS

Ce fut samedi, à 14 h., qu'a eu lieu au Bureau de Bienfaisance, 33, rue des Rotours, la distribution de friandises aux petits enfants des chômeurs complets inscrits au fonds municipal.

Plus de 140 enfants en profitèrent. MM. Edmond Debruyne, maire ; Henri Dehouck, adjoint ; Théodore Coisman et Derosiaux Charles, conseillers municipaux, dirigèrent la distribution et à la grande joie des parents et des bambins. Il fut remis à chaque enfant âgé de moins de 13 ans, une coquille, une orange, une banane, un nougat et deux bouchées de chocolat.

Cette distribution due à la générosité de MM. Edmond Debruyne, maire, Henri Ghévart, confectionneur ; Louis Delannoy, entrepreneur, chevalier de la Légion d'honneur, et Paul Desprez, huissier et ordonnateur du Bureau de Bienfaisance, fut très appréciée par les parents de ces bambins qui en conserveront un bon souvenir.

LE PASSAGE SUPÉRIEUR DE LA ROUTE DE LILLE

Il y a un certain temps déjà, les commerçants de la place du Rond-Point signait une pétition pour protester contre le projet concernant la traversée de laa place par la route Nationale.

Cette protestation vient d'être prise en considération. La Cie du Chemin de fer a fait étudier un projet tendant à faire passer la route venant du passage supérieur le long des voies, en descendre la rue du Faubourg de Lille, c'est-à-dire qu'au lieu de suivre directement la rue du Sud pour arriver sur le Rond-Point, la route tournerait à gauche aussitôt le pont, passerait devant la rangée de maisons faisant face à la ligne et déboucherait rue du Faubourg de Lille à l'entrée de la rue des Jardins. Il y aurait une passerelle pour les piétons venanat de La Chapelle qui aboutirait au trottoir de la rue du Faubourg de Lille, à l'endroit où se trouve le bureau de l'octroi des barrières.

BLESSÉ AU TRAVAIL

Dans la salle des cu